le Genest saint-Isle

INSCRIPTION HORS DÉLAI AUX VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Printemps
Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024

NOM Prénom de l'enfant :
ADRESSE : **COMMUNE :**

Date de naissance :

La date limite des inscriptions, via le portail citoyen, était fixée au mardi 2 avril 2024.
Après cette date, les inscriptions hors délai ne seront acceptées que dans la limite des places disponibles.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet. Seuls les enfants autorisés peuvent quitter la structure (dossier portail citoyen à actualiser)

	Lundi 22/04	Mardi 23/04	Mercredi 24/04	Jeudi 25/04	Vendredi 26/04
Accueil de loisirs					
Restaurant scolaire					

	Lundi 29/04	Mardi 30/04	Mercredi 01/05	Jeudi 02/05	Vendredi 03/05
Accueil de loisirs			FERMÉ		
Restaurant scolaire					

FACTURATION : ☐ M. et Mme ☐ M. ☐ Mme
Si 2 payeurs (garde alternée), remplir impérativement 2 plannings

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ☐ OUI ☐ NON
Si OUI, joindre impérativement un RIB récent (Bic/Iban)
Ne pas renseigner si le prélèvement est déjà en place

A ……, le …… Signature des parents ou du représentant légal :